



ACESIA

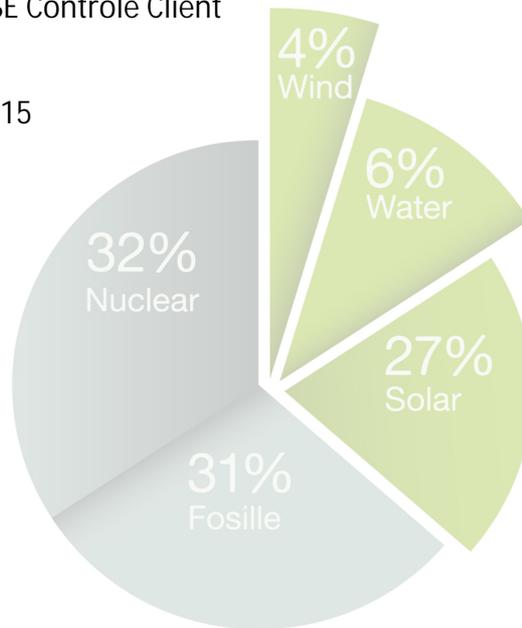
RAPPORT DE SYNTHÈSE

ICOM COMMUNICATION
SCORE RSE Contrôlé Client

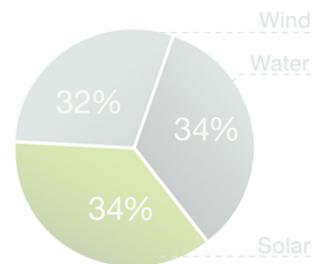
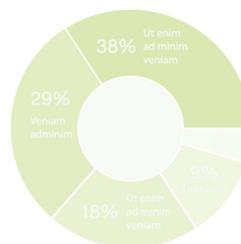
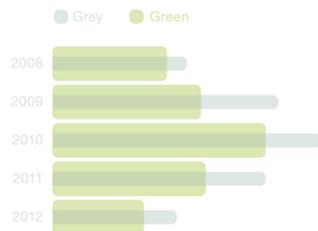
04/12/2015



36%



64%



3,845,985



Sommaire

Données spécifiques au secteur Publicité et études de marché	p.2
Informations générales ICOM COMMUNICATION	p.3
Représentation des notes	p.6
Plan d'actions	p.15
Notes	p.17

Données spécifiques au secteur Publicité et études de marché

Matrice des risques Pays / Métier de ICOM COMMUNICATION

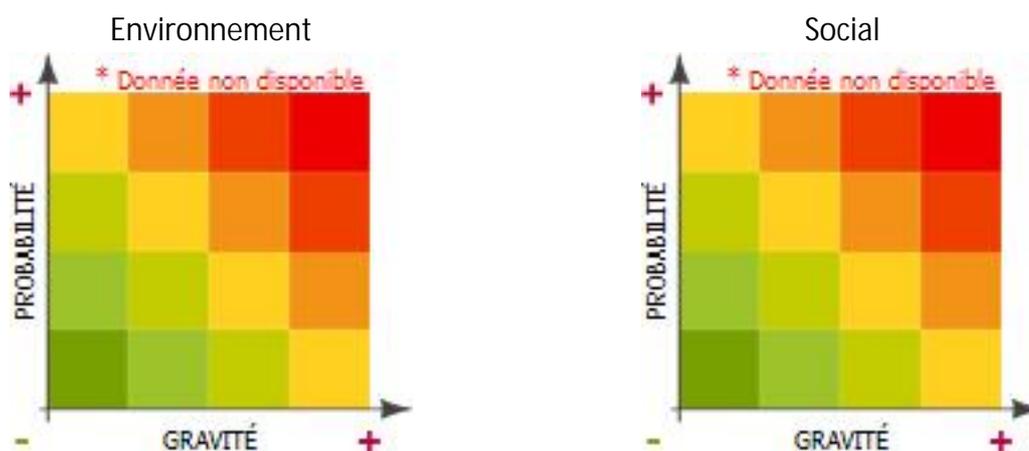
La matrice des risques est déterminée en fonction du métier du fournisseur (gravité) et de la zone géographique où se concentrent ses activités (probabilité). A ce jour, la cartographie des risques est réalisée à partir de données collectées auprès de différentes sources fiables (Université de Yale, Université de Colombus, OCDE, ILO, CRAM...) et repose sur la confrontation d'indicateurs environnementaux et d'indicateurs sociaux.

Secteur concerné : Publicité et études de marché

Indicateur de risque : Prestation de service

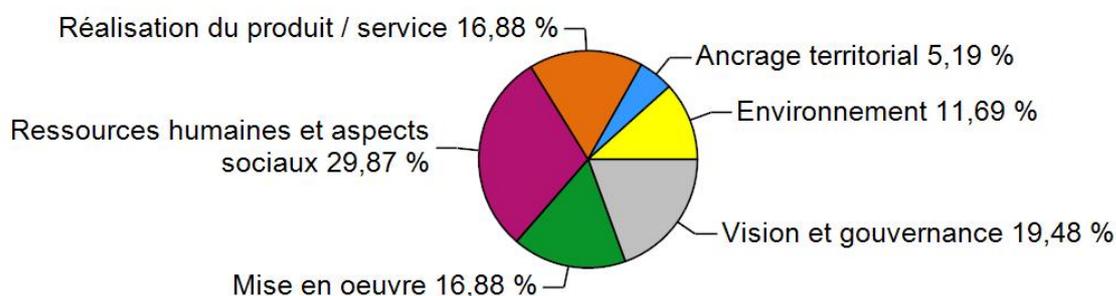
Pays : FRANCE

Prestation en pourcentage : FRANCE (100%)



Pondération sectorielle des thèmes

La répartition des points au regard des enjeux du secteur Publicité et études de marché est la suivante :



Informations générales ICOM COMMUNICATION

Secteur d'activité : Publicité et études de marché

Raison sociale : ICOM COMMUNICATION

Catégorie juridique : Société civile

Effectif : Moins de 10 salariés

Certifications : Autre

Positionnement général



70/100

Note auto-déclarée du 19/11/2015



77/100

Note contrôlée du 04/12/2015

→ Note de l'évalué

● Moyenne générale *

--- → Moyenne sectorielle ** du secteur Publicité et études de marché

L'écart entre les notes auto-déclarée et contrôlée est de : 7

Indice de confiance : ● Les modes de preuve sont complets et officiels

Synthèse des enjeux forts

Enjeu	Note auto-déclarée	Note contrôlée	Moyenne sectorielle
Réflexion globale sur l'activité et déclinaison de la stratégie	100	100	55
Dialogue avec les parties prenantes	66	100	78
Etat des lieux et hiérarchisation des enjeux clés de RSE	66	100	55
Gouvernance et prise de décisions, leadership	100	100	66
Loyauté des pratiques	0	33	44
Veille réglementaire, technologique et concurrentielle	100	100	44
Communication externe	100	100	44
Lien entre la stratégie de responsabilité sociétale et les caractéristiques du ou des territoire(s)	66	66	66
Energies et gaz à effets de serre	66	66	33

Conformité réglementaire

Documents de conformité réglementaire :



Exigences client :



- Tous les documents sont à jour et vérifiés.
- Des documents sont manquants, périmés ou non vérifiés.
- Aucun document fourni ou au moins un document est invalide.

Analyse financière

Dépendance économique : NC

Marge brut : **NC**

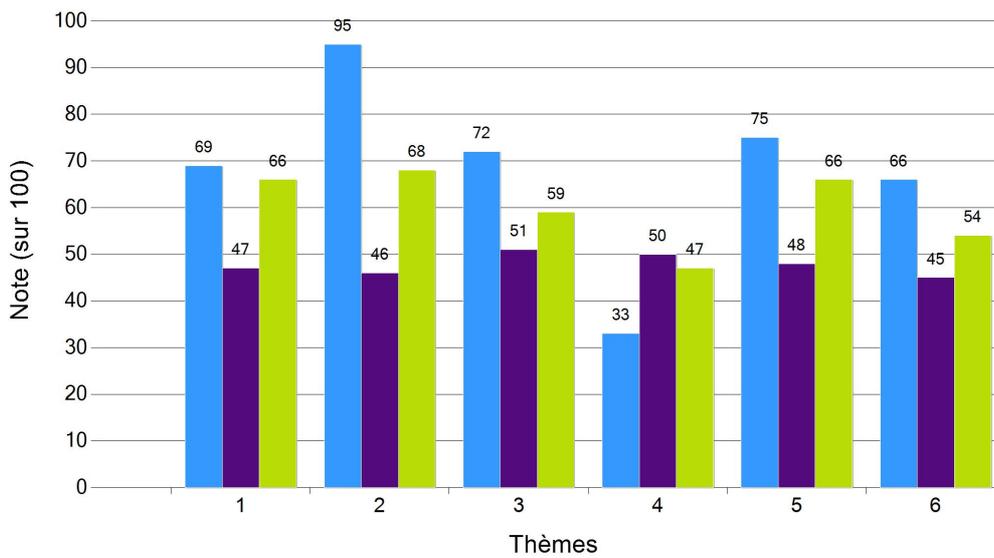
Taux d'endettement : NC

Historique note globale

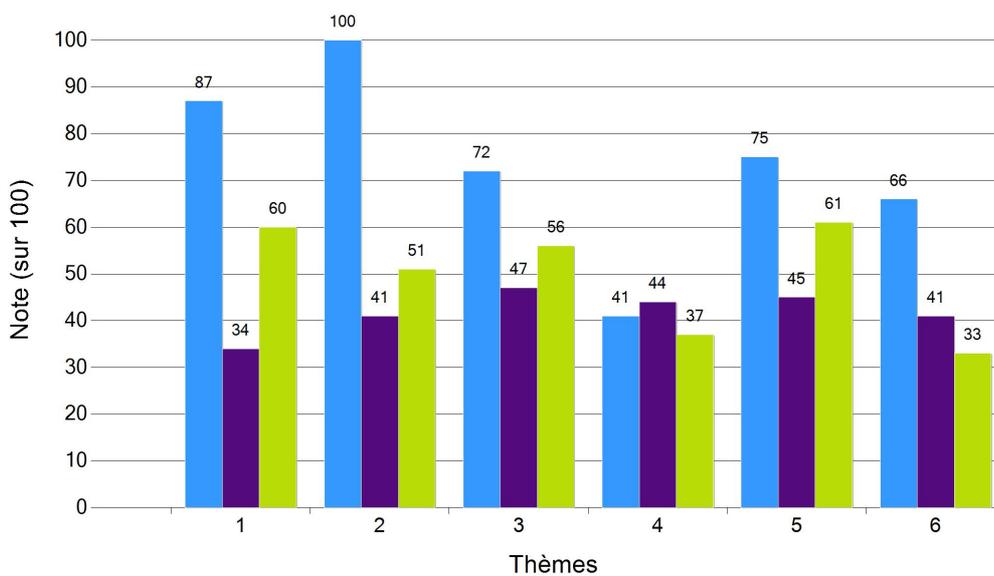
Date	Statut	Note	Archivé
04/12/2015	Contrôlé Client	77	Non
19/11/2015	Auto Déclaré	70	Non

Benchmark sectoriel

Auto déclaré



Contrôlé SCORE RSE



- Note de l'évalué
- Moyenne générale*
- Moyenne sectorielle**

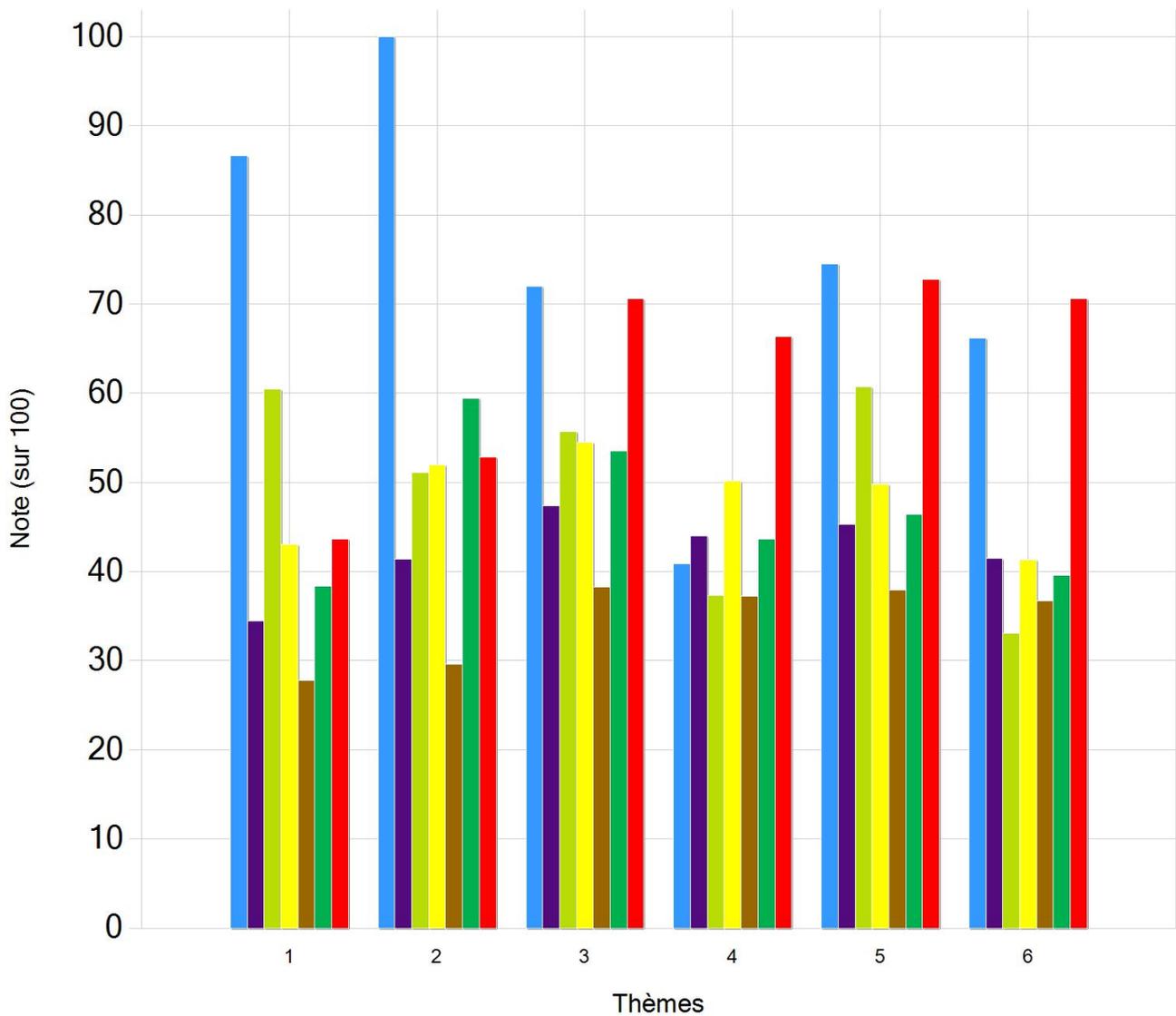
- T1 : Vision et gouvernance
- T2 : Mise en oeuvre
- T3 : Ressources humaines et aspects sociaux
- T4 : Réalisation du produit / service
- T5 : Ancrage territorial
- T6 : Environnement

* Moyenne issue de l'ensemble du panel ACESIA

** Moyenne issue de l'ensemble des évalués du secteur Publicité et études de marché ayant répondu à l'évaluation

Représentation des notes

Le graphique ci-dessous affiche les différentes notations de ICOM COMMUNICATION réparties par thème.



- Note de l'évalué
- Moyenne générale*
- Moyenne sectorielle**
- Moins de 10 salariés
- De 10 à 250 salariés
- Entre 251 et 5000 salariés
- Plus de 5000 salariés

- T1 : Vision et gouvernance
- T2 : Mise en oeuvre
- T3 : Ressources humaines et aspects sociaux
- T4 : Réalisation du produit / service
- T5 : Ancrage territorial
- T6 : Environnement

Comparaison des réponses de ICOM COMMUNICATION

Vision et gouvernance

Question n°1 : Réflexion globale sur l'activité et déclinaison de la stratégie

Question n°2 : Dialogue avec les parties prenantes

Question n°3 : Etat des lieux et hiérarchisation des enjeux clés de RSE

Question n°4 : Gouvernance et prise de décisions, leadership

Question n°5 : Loyauté des pratiques

Questions	Note évalué	Moyenne générale *	Moyenne sectorielle **	Moins de 10 salariés	De 10 à 250 salariés	Entre 251 et 5000 salariés	Plus de 5000 salariés
Question n°1	100	38	55	40	36	33	50
Question n°2	100	36	78	53	33	22	33
Question n°3	100	32	55	40	21	44	50
Question n°4	100	33	66	46	27	33	33
Question n°5	33	33	44	33	21	55	67
Moyenne thème n°1	87	34	60	43	28	38	44

Mise en oeuvre

Question n°6 : Identification des responsabilités et développement des compétences de responsabilité sociale

Question n°7 : Intégration de la responsabilité sociétale dans l'organisation et amélioration continue

Question n°8 : Veille réglementaire, technologique et concurrentielle

Question n°9 : Communication interne et systèmes d'information

Question n°10 : Communication externe

Questions	Note évalué	Moyenne générale *	Moyenne sectorielle **	Moins de 10 salariés	De 10 à 250 salariés	Entre 251 et 5000 salariés	Plus de 5000 salariés
Question n°6	100	35	55	40	27	44	50
Question n°7	100	41	44	46	27	78	50
Question n°8	100	41	44	60	27	44	67
Question n°9	100	43	77	60	27	66	50
Question n°10	100	44	44	46	36	66	50
Moyenne thème n°2	100	41	51	52	30	59	53

Ressources humaines et aspects sociaux

Question n°11 : Stratégie de Responsabilité Sociétale appliquée aux ressources humaines

Question n°12 : Implication, motivation et développement du capital humain

Question n°13 : Diversité, équité, égalité des chances

Question n°14 : Dialogue Social

Question n°15 : Gestion de la santé et de la sécurité au travail

Question n°16 : Conditions de travail et relations dans l'entreprise

Question n°17 : Politique salariale

Question n°18 : Investissements RSE

Questions	Note évalué	Moyenne générale *	Moyenne sectorielle **	Moins de 10 salariés	De 10 à 250 salariés	Entre 251 et 5000 salariés	Plus de 5000 salariés
Question n°11	66	33	44	20	30	44	66
Question n°12	66	38	55	60	24	33	66
Question n°13	66	52	66	60	45	44	83
Question n°14	100	46	55	67	36	33	66
Question n°15	33	47	22	40	45	44	83
Question n°16	66	51	66	60	36	78	66
Question n°17	66	55	44	60	39	89	83
Question n°18	100	52	67	67	42	66	50
Moyenne thème n°3	72	47	56	54	38	53	71

Réalisation du produit / service

Question n°19 : Achats responsables

Question n°20 : Production (de biens et de services) et environnement

Question n°21 : Production (de biens et de services) et aspects sociaux

Question n°22 : Santé/sécurité et protection des consommateurs/clients

Question n°23 : Qualité et satisfaction des clients et des consommateurs finaux

Questions	Note évalué	Moyenne générale *	Moyenne sectorielle **	Moins de 10 salariés	De 10 à 250 salariés	Entre 251 et 5000 salariés	Plus de 5000 salariés
Question n°19	100	43	66	80	27	33	50
Question n°20	33	44	22	40	39	44	83
Question n°21	0	33	22	27	30	33	67
Question n°22	33	39	44	40	36	33	67
Question n°23	33	58	33	53	57	67	66
Moyenne thème n°4	41	44	37	50	37	44	66

Ancrage territorial

Question n°24 : Lien entre la stratégie de responsabilité sociétale et les caractéristiques du ou des territoire(s)

Question n°25 : Contribution au développement environnemental social et économique du ou des territoire(s)

Question n°26 : Mobilité

Questions	Note évalué	Moyenne générale *	Moyenne sectorielle **	Moins de 10 salariés	De 10 à 250 salariés	Entre 251 et 5000 salariés	Plus de 5000 salariés
Question n°24	66	43	66	46	42	22	66
Question n°25	100	57	66	66	45	66	83
Question n°26	66	36	44	33	27	55	66

Moyenne thème n°5	75	45	61	50	38	46	73
--------------------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Environnement

Question n°27 : Utilisation de l'eau

Question n°28 : Biodiversité

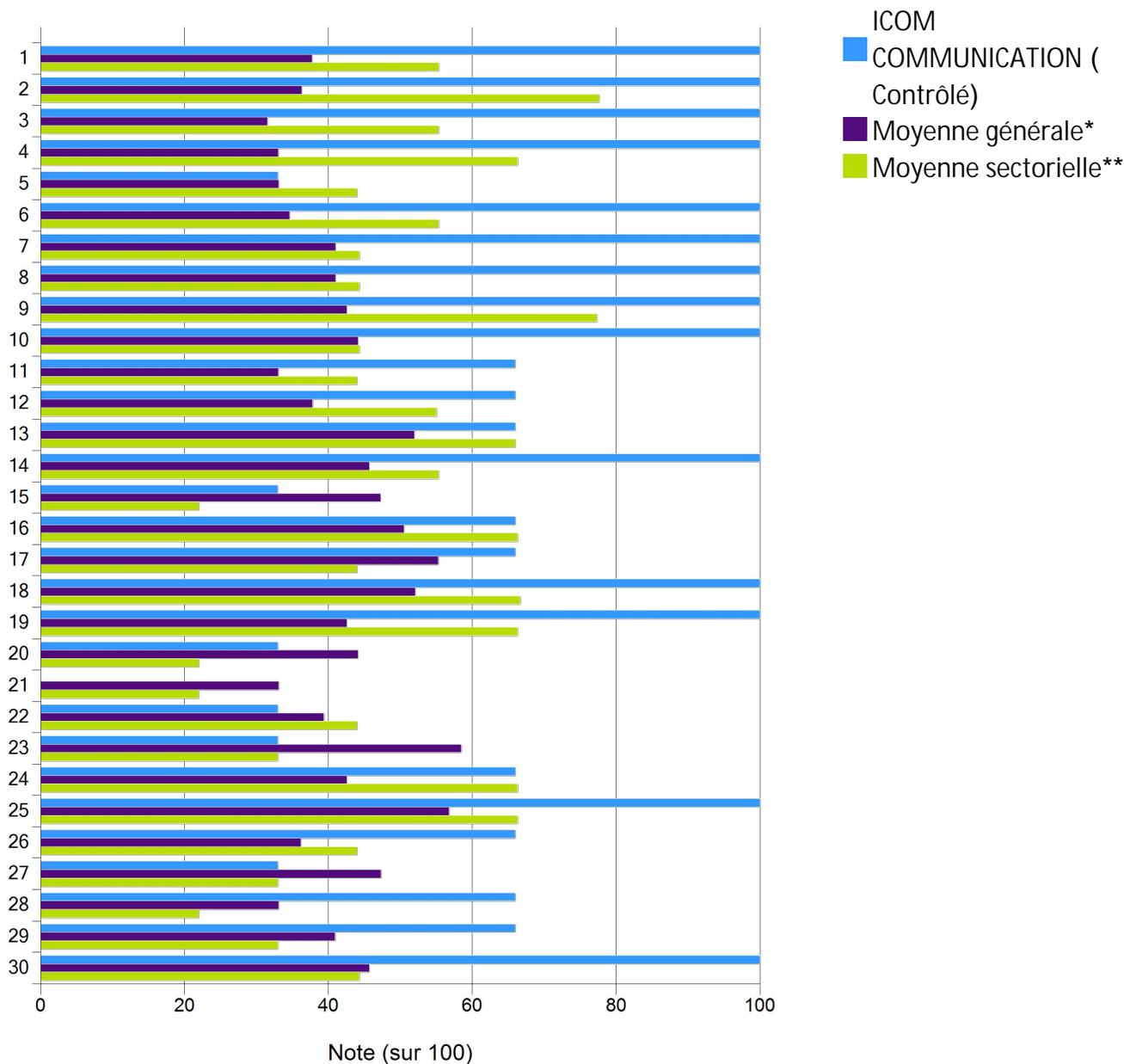
Question n°29 : Energies et gaz à effets de serre

Question n°30 : Emissions, effluents et déchets

Questions	Note évalué	Moyenne générale *	Moyenne sectorielle **	Moins de 10 salariés	De 10 à 250 salariés	Entre 251 et 5000 salariés	Plus de 5000 salariés
Question n°27	33	47	33	40	39	55	100
Question n°28	66	33	22	40	33	22	33
Question n°29	66	41	33	40	39	22	83
Question n°30	100	46	44	47	36	55	83
Moyenne thème n°6	66	41	33	41	37	40	71

Positionnement par question et pondération par question

N° Question



Vision et gouvernance

Question n°1 : Réflexion globale sur l'activité et déclinaison de la stratégie (15)

Question n°2 : Dialogue avec les parties prenantes (15)

Question n°3 : Etat des lieux et hiérarchisation des enjeux clés de RSE (10)

Question n°4 : Gouvernance et prise de décisions, leadership (20)

Question n°5 : Loyauté des pratiques (15)

Mise en oeuvre

Question n°6 : Identification des responsabilités et développement des compétences de responsabilité sociale (8)

Question n°7 : Intégration de la responsabilité sociétale dans

Réalisation du produit / service

Question n°19 : Achats responsables (8)

Question n°20 : Production (de biens et de services) et environnement (8)

Question n°21 : Production (de biens et de services) et aspects sociaux (8)

Question n°22 : Santé/sécurité et protection des consommateurs/clients (6)

Question n°23 : Qualité et satisfaction des clients et des consommateurs finaux (6)

Ancrage territorial

Question n°24 : Lien entre la stratégie de responsabilité sociétale et les caractéristiques du ou des territoire(s) (9)

l'organisation et amélioration continue (8)

Question n°8 : Veille réglementaire, technologique et concurrentielle (16)

Question n°9 : Communication interne et systèmes d'information (8)

Question n°10 : Communication externe (12)

Ressources humaines et aspects sociaux

Question n°11 : Stratégie de Responsabilité Sociétale appliquée aux ressources humaines (5)

Question n°12 : Implication, motivation et développement du capital humain (5)

Question n°13 : Diversité, équité, égalité des chances (7)

Question n°14 : Dialogue Social (5)

Question n°15 : Gestion de la santé et de la sécurité au travail (2)

Question n°16 : Conditions de travail et relations dans l'entreprise (7)

Question n°17 : Politique salariale (5)

Question n°18 : Investissements RSE (3)

Question n°25 : Contribution au développement environnemental social et économique du ou des territoire(s) (5)

Question n°26 : Mobilité (5)

Environnement

Question n°27 : Utilisation de l'eau (7)

Question n°28 : Biodiversité (7)

Question n°29 : Energies et gaz à effets de serre (10)

Question n°30 : Emissions, effluents et déchets (7)

Entre parenthèses, les pondérations des questions du questionnaire

Bilan des réponses du fournisseur

Critères essentiels

- ✔ Question n°1 : La stratégie est déclinée en politique de responsabilité sociétale. Elle est communiquée en interne et en externe. Déployée au niveau des différents processus de management et au travers de diverses chartes de bonnes pratiques de Responsabilité Sociétale, elle permet d'intégrer la Responsabilité Sociétale à tout nouveau développement. Les objectifs établis font l'objet d'un suivi dans le cadre des systèmes de management et d'une communication à ses parties prenantes.
- ✔ Question n°2 : L'entreprise est dans un processus dynamique, elle participe à des réflexions croisées et élargit constamment sa sphère d'influence. Le dialogue est systématique et structuré, l'entreprise peut exercer son influence pour constituer des partenariats "gagnant/gagnant" et atteindre des objectifs mutuellement bénéfiques. Les dirigeants s'impliquent personnellement pour partager leur vision Responsabilité Sociétale avec les parties prenantes internes et externes.
- ✔ Question n°3 : En s'appuyant notamment sur une analyse systématique des 7 questions centrales de l'ISO 26000, et un retour critique de ses principales parties prenantes intéressées sur cette analyse, l'entreprise a caractérisé ses enjeux de Responsabilité Sociétale significatifs et les a hiérarchisés par importance au regard de sa stratégie de Responsabilité Sociétale.
- ✔ Question n°4 : L'organisation a construit une relation de partenariat "gagnant/gagnant" avec les parties prenantes. Elle associe pleinement les instances de décision à la définition de la stratégie et intègre les avis/attentes des parties prenantes, tant internes qu'externes, dans l'ensemble des prises de décision, y compris au niveau du CoDir. Les dirigeants démontrent leur exemplarité en matière de Responsabilité Sociétale au sein de l'entreprise et portent ces valeurs dans leur vie hors entreprise.
- ✔ Question n°5 : L'entreprise a identifié les risques liés à ses activités en termes de conduite éthique et de loyauté des pratiques, elle sensibilise et forme son personnel à lutter contre les pratiques déloyales. Elle a engagé une réflexion pour établir une documentation interne relative à la loyauté des pratiques.
- ✔ Question n°6 : Les collaborateurs sont mis en capacité, dans les moyens, objectifs et responsabilités, de déployer la stratégie et la politique Responsabilité Sociétale. La formation et la montée en compétences des collaborateurs, concernant les principes généraux de la Responsabilité Sociétale et des impacts de l'entreprise, sont assurées et encouragées. Le(s) responsable(s) Responsabilité Sociétale participe(nt) aux comités de direction.
- ✔ Question n°7 : L'entreprise définit des indicateurs cohérents avec sa stratégie de Responsabilité Sociétale et représentatifs des besoins exprimés par ses parties prenantes. Le système de management est efficace et permet à l'entreprise de revendiquer une intégration croissante des composantes de Responsabilité Sociétale dans tous les compartiments de l'organisme. Un benchmark est effectué et démontre des résultats probants.
- ✔ Question n°8 : L'entreprise participe activement à des réseaux visant à anticiper et préparer les réglementations futures. Elle mène ou prend part à des actions de lobbying pour une meilleure prise en compte du Développement Durable dans son secteur d'activité.
- ✔ Question n°9 : Les outils d'informations et de communication interne déployés par l'entreprise sont descendants, ascendants et transverses. Ils permettent d'assurer un dialogue avec l'ensemble des parties prenantes internes, notamment sur la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'entreprise.
- ✔ Question n°10 : L'entreprise met en place des groupes de travail avec les parties prenantes pour l'élaboration de la politique de communication externe. Un rapport Développement Durable est produit annuellement et couvre l'ensemble des enjeux identifiés dans la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'entreprise. Il montre les évolutions et la performance de la démarche.
- ✔ Question n°11 : L'entreprise a rédigé un plan d'actions dans le domaine des ressources humaines cohérent avec les objectifs de Responsabilité Sociétale. Le plan d'actions est compris et porté par tous les membres de l'entreprise.
- ✔ Question n°12 : L'entreprise développe l'implication des salariés vis-à-vis de sa stratégie de Responsabilité Sociétale en intégrant des objectifs RSE dans les définitions de fonction, des formations et autres actions de développement des

compétences. Les succès individuels ou collectifs sont valorisés en mettant en avant leur impact positif sur le Développement Durable

- ✔ Question n°13 : L'entreprise développe des relations commerciales avec des structures engagées dans l'insertion, participe à des forums de recrutement et/ou finance des organismes de formation ou d'aide à l'insertion. Elle a identifié les risques de non-respect des Droits de l'Homme dans le cadre de ses activités et met en œuvre des actions pour prévenir leur violation.
- ✔ Question n°14 : L'entreprise a établi un partenariat gagnant/gagnant avec les instances représentatives et les implique jusqu'à la cogestion des projets.
- ✔ Question n°15 : Outre le document unique qu'elle a élaboré à titre réglementaire et l'application de la réglementation relative à la santé et la sécurité des travailleurs qui la concerne, l'entreprise mène des actions indépendantes les unes des autres sans aucune cohérence.
- ✔ Question n°16 : L'entreprise adopte plusieurs mesures destinées à favoriser la qualité de vie au travail des collaborateurs. Elle implique les managers dans leur mise en œuvre en mettant en place des objectifs.
- ✔ Question n°17 : La question de l'égalité salariale femme-homme est traitée comme une priorité. L'entreprise s'assure de la transparence et de l'équité de la répartition de la valeur ajoutée entre les salariés et les actionnaires. Des systèmes d'intéressement et de participation sont en place.
- ✔ Question n°18 : L'entreprise prévoit dans son budget la réversion d'une partie de son chiffre d'affaires à des actions, locales ou non, en faveur de la responsabilité Sociétale et en lien avec sa stratégie. Les investissements financiers qu'elle réalise ainsi que ses prises de participation sont orientées en priorité dans le domaine de l'ISR. La nature socio-économique des retombées constitue un critère de choix des projets.
- ✔ Question n°19 : Les cahiers des charges contiennent systématiquement des exigences relatives à l'environnement, aux droits de l'Homme, aux conditions sociales, à la sécurité et à la loyauté dans les affaires. Une démarche d'amélioration continue est partagée avec les fournisseurs. Des dispositifs de contrôle sont mis en place dans le choix des fournisseurs.
- ✔ Question n°20 : L'entreprise a évalué les impacts environnementaux de ses produits/services et a engagé des améliorations. Un groupe de pilotage a été constitué en vue d'initier un Système de Management de l'Environnement.
- ✘ Question n°21 : L'entreprise n'a pas évalué les impacts des produits/services à chaque étape du cycle de vie afin de permettre des améliorations sociales et sanitaires.
- ✔ Question n°22 : L'entreprise a identifié sa responsabilité vis-à-vis de la santé/sécurité et la protection des consommateurs. Elle l'informe clairement des caractéristiques de ses produits/services.
- ✔ Question n°23 : L'entreprise a mis en place un outil lui permettant de mesurer le niveau de satisfaction de ses clients. Les retours sont analysés de façon systématique, le service après-vente est opérationnel.
- ✔ Question n°24 : L'entreprise a réalisé une cartographie des parties prenantes du territoire et recherche des opportunités de dialogue avec une large palette d'entre elles. Lorsqu'elles peuvent être recueillies, les attentes de ces parties prenantes viennent alimenter la stratégie et la politique de Responsabilité Sociétale de l'entreprise.
- ✔ Question n°25 : L'entreprise participe de manière formelle à l'Agenda 21 local, contribue aux activités des chambres consulaires, soutien une pépinière d'entreprise, etc. Elle prend part à des projets destinés à améliorer l'attractivité du territoire
- ✔ Question n°26 : L'entreprise met en place des solutions permettant à ses salariés de diminuer leurs impacts environnementaux liés aux transports. Elle se fixe des objectifs de diminution des consommations et propose pour cela une ou plusieurs solutions à ses salariés. Le système de prise en charge des frais de transport permet d'encourager l'utilisation de transports collectifs et/ou alternatifs.
- Question n°27 : L'entreprise n'effectue aucun prélèvement dans des zones protégées ou sensibles. Elle mesure la portée des impacts afférant à sa consommation.
- ✔ Question n°28 : L'entreprise a identifié les impacts directs ou indirects de ses activités ou de ses produits sur la biodiversité et a engagé, au-delà du cadre réglementaire, des mesures significatives visant à réduire et/ou compenser son interaction.
- ✔ Question n°29 : Par ses efforts proactifs, l'entreprise a fortement amélioré son efficacité énergétique via l'amélioration technologique de ses procédés et autres initiatives relatives à l'économie d'énergie. Elle suit l'évolution de ses consommations par type d'énergie et par quantité de produits finis.

- ✔ Question n°30 : L'entreprise rend compte de ses initiatives de réduction, de valorisation ou de traitement de ses émissions, effluents et déchets émis au cours d'une période définie. Une validation des chiffres est réalisée par un tiers indépendant. Elle procède à la valorisation de déchets par leur réutilisation.

Critères secondaires

Aucun critères secondaires

- ✔ Point fort
- Point neutre
- ✘ Point faible
- Non concerné

Plan d'actions

Pistes d'améliorations facultatives	Etat	Client	Date contrôle suivi
ANCORAGE TERRITORIAL Intégrer dans l'analyse de risques de l'entreprise les caractéristiques économiques, sociales et environnementales des territoires sur lesquels elle s'approvisionne. Mettre en place des dispositifs de concertation avec les communautés locales.	Action facultative	SCORE RSE	
ANCORAGE TERRITORIAL Intégrer les déplacements des visiteurs et des prestataires dans le plan de mobilité de l'entreprise. Proposer aux parties prenantes un accompagnement sur cette thématique. Limiter l'impact de l'activité de l'entreprise en rationalisant les déplacements. Mesurer et afficher les évolutions.	Action facultative	SCORE RSE	
VISION ET GOUVERNANCE Respecter, promouvoir et encourager les normes de comportement éthique. Intégrer des critères éthiques, sociaux, environnementaux dans vos pratiques d'achat, de distribution et de passation de contrats afin d'en améliorer la compatibilité avec les objectifs de la responsabilité sociétale. Etablir une documentation interne diffusée et connue par le personnel.	Action facultative	SCORE RSE	
RÉALISATION DU PRODUIT / SERVICE Déployer un système de management environnemental. Mener une réflexion globale sur les impacts environnementaux des produits / services à partir d'analyse de cycle de vie. Développer des pratiques innovantes.	Action facultative	SCORE RSE	
RÉALISATION DU PRODUIT / SERVICE Evaluer les impacts sociaux et sanitaires des produits / services de l'entreprise à chaque étape du cycle de vie. Partager avec l'ensemble des collaborateurs concernés par la conception ou l'innovation les enjeux et principes de socio-conception.	Action facultative	SCORE RSE	
RÉALISATION DU PRODUIT / SERVICE Mettre en œuvre un dispositif efficient de traçabilité des produits/services qui tient compte de leurs natures et caractéristiques. Mettre en place des indicateurs sur les incidents liés à la sécurité des clients. Instaurer un dispositif de gestion de crise.	Action facultative	SCORE RSE	
RÉALISATION DU PRODUIT / SERVICE Engager une démarche qualité portant sur la prise en compte et le traitement des réclamations par la mise en place d'actions correctives. Mettre en place des indicateurs pour assurer un suivi pertinent.	Action facultative	SCORE RSE	
ENVIRONNEMENT Opter, pour des offres d'énergies certifiées, issues de centrales solaires et biomasse, de parcs éoliens et de sites hydrauliques.	Action facultative	SCORE RSE	
ENVIRONNEMENT Réduire les prélèvements par l'installation de récupérateur d'eau de pluie pour certains usages.	Action facultative	SCORE RSE	

Mettre en place les dispositifs de régulation de la consommation. Traquer les fuites et surveiller les postes les plus consommateurs			
ENVIRONNEMENT Mener systématiquement une étude scientifique et des actions visant à limiter ou compenser l'interaction de l'entreprise sur la biodiversité. Travailler en concertation avec les collectivités locales et les parties prenantes concernées.	Action facultative	SCORE RSE	
RESSOURCES HUMAINES ET ASPECTS SOCIAUX Mettre en place des structures d'échange sur la qualité de vie au travail favorisant l'innovation participative, réunissant au moins les représentants de la direction, des salariés et des ressources humaines. Doter cette structure de moyens d'animation du plan d'action en faveur de la qualité de vie au travail. Définir les indicateurs de mesure et mettre en place un tableau de bord	Action facultative	SCORE RSE	
RESSOURCES HUMAINES ET ASPECTS SOCIAUX Mettre en place une structure « ad hoc » pour garantir le bon déroulement de la démarche, sa cohérence par rapport aux objectifs poursuivis et la mobilisation des ressources nécessaires. Effectuer des comparaisons avec d'autres entreprises du secteur d'activité.	Action facultative	SCORE RSE	
RESSOURCES HUMAINES ET ASPECTS SOCIAUX Evaluer régulièrement la satisfaction des salariés ainsi que la bonne compréhension des objectifs de Responsabilité Sociétale et leur atteinte. Développer l'employabilité des salariés et l'amélioration de leurs compétences.	Action facultative	SCORE RSE	
RESSOURCES HUMAINES ET ASPECTS SOCIAUX Obtenir une reconnaissance externe quant à la politique de diversité de l'entreprise. Diffuser une charte d'engagement du respect des droits de l'Homme en interne et externe. Vérifier son application et rechercher des fournisseurs y répondant. Employer plus de 6% de personnes handicapées dans son effectif.	Action facultative	SCORE RSE	
RESSOURCES HUMAINES ET ASPECTS SOCIAUX Formaliser les procédures portant sur l'amélioration de la santé et sécurité au travail des salariés. Créer une structure d'animation de dialogue et de pilotage en associant les instances représentatives du personnel.	Action facultative	SCORE RSE	
RESSOURCES HUMAINES ET ASPECTS SOCIAUX Mettre en place des systèmes visant à repérer les inégalités salariales. Assurer l'égalité salariale femme-homme. Assurer l'équité des traitements à tous les niveaux. Maîtriser l'écart entre les salaires les plus bas et les plus hauts. Instaurer un mécanisme d'évolution des salaires en fonction de l'évolution des compétences et de la qualification.	Action facultative	SCORE RSE	

Notes